Valorisation de fruits et légumes depuis la production agricole

Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

Auteur :

1 avenue de la Préfecture

35042 Rennes

Voir le site internet

Guy Crouigneau

guy.crouigneau@ille-et-vilaine.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Depuis 2010, le Département d'Ille-et-Vilaine s'est engagé dans un Plan Départemental de Prévention des déchets dont un des axes est la mobilisation des acteurs du territoire. De plus, la lutte contre le gaspillage alimentaire a été un des thèmes annuels développés par le Département en partenariat avec les collectivités.

La Chambre d'Agriculture 35 est le relais régional de l'association SOLAAL. Cette association nationale, reconnue d'intérêt général, facilite le lien entre les donateurs des filières agricoles et alimentaires et les associations d'aide alimentaire. La Chambre d'Agriculture 35 a voulu mettre cela en place en Ille-et-Vilaine. Les invendus depuis la production agricole peuvent être par exemple des produits ne correspondant pas au calibre de la filière de commercialisation.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les enjeux de ce projet sont de lutter contre le gaspillage alimentaire depuis la production agricole, de fournir des produits frais et locaux aux associations de solidarité, de développer une filière économiquement viable pour valoriser ces produits non commercialisables et enfin de proposer de nouvelles activités aux ESAT.

Pour cela une étude de gisement a été réalisé pour voir les tonnages d'invendus potentiellement mobiliasbles et ensuite une expérimentation avec 2 ESAT a été lancée.

Résultats quantitatifs

L'étude a permis d'avoir la réponse de 71 producteurs de fruits et légumes à l'échelle du département. Sur ces 71 réponses, même s'il est difficile d'estimer la quantité qui pourrait être mobilisable, l'étude est arrivée à au moins 110 tonnes de produits qui pourraient être valorisés.

L'expérimentation avec les 2 ESAT a commencé en janvier 2016. Les premiers résultats ne sont pas encore connus.

Résultats qualitatifs

Ce projet a reçu un bon accueil des producteurs de fruits et légumes. Certains donnent déjà à des associations locales mais des facteurs externes peuvent impacter sur ces dons: saisonnalité des produits, conditions météorologiques, ...

La question de la logistique est importante de même que les réflexions autour de la transformation des produits lorsque nous sommes en pleine période de production.

MISE EN OEUVRE

Planning

Fin 2014: Présentation de la démarche et de la réflexion par la Chambre d'Agriculture

1er semestre 2015: réalisation de l'étude par SOLAAL

Décembre 2015: restitution de l'étude et organisation de l'expérimentation

Janvier 2016: début de l'expérimentation de valorisation d'invendus auprès de 2 producteurs de fruits et légumes avec 2 ESAT

Moyens humains

Chambre d'Agriculture: de 1 à 2 personnes + renfort occasionnel pour l'étude.

Pour l'expérimentation, plusieurs personnes dans chacun des 2 ESAT.

Moyens financiers

Le Département a donné une subvention de 3000 € pour l'étude de gisement et une aide de 9000 € pour l'expérimentation avec les 2 ESAT.

Moyens techniques

Pas de moyen technique en particulier.

Pour l'expérimentation, les moyens sont ceux des 2 ESAT pour trier et conditionner les invendus des producteurs.

Partenaires mobilisés

Le Département est partenaire de cette opération. Plusieurs services sont concernés par cette démarche: service environnement-déchets, service Economie sociale et solidaire et le service agriculture.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Démarche qui peut être reproduite à partir du moment où un représentant de SOLAAAL est sur votre territoire. Cette étude et expérimentation peuvent aussi être réalisée par d'autres acteurs.

Difficultés rencontrées

Le Département a répondu à une demande de la Chambre d'Agriculture. Cela a permis de travailler en commun avec cette chambre consulaire qui peut être moins représenté ou moins acteur que les CCI et CRMA dans le monde de la prévention des déchets.

Recommandations éventuelles

Rien à indiquer.

Mots clés

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MARIE
veronique.marie@ademe.fr
Direction régionale Bretagne